

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 619

présenté par  
M. Dussopt

-----

### ARTICLE 35 D

À l'alinéa 40, substituer au mot :

« dégâts »

le mot :

« dommages ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.